

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

**PROGRAMME INDICATIF DE FINANCEMENT
ET BUDGET DE 2006**

FACLITE AFRICAINE DE L'EAU

Novembre 2005

Ce document a été approuvé à la 656^{ème} réunion de Conseil d'Administration de la Banque Africaine de Développement tenue à Tunis le 19 Décembre 2005.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	1
2	PROGRAMME INDICATIF POUR 2006.....	2
2.1	PRIORITES OPERATIONNELLES STRATEGIQUES	2
2.2	MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE AU NIVEAU NATIONAL	3
2.3	EXECUTION DE LA GRET.....	6
2.4	INVESTISSEMENTS	8
2.5	CONSULTATION, ASSOCIATION, MOBILISATION DE RESSOURCE.....	10
3.	BESOINS DE FINANCEMENT ET BUDGET POUR 2006.....	11
2.6	LE PROGRAMME INDICATIF DE FINANCEMENT.....	11
2.7	BUDGET DE DEPENSES ADMINSTRATIVES	14
2.8	RESSOURCES DISPONIBLES	16
3	HYPOTHESES, RISQUES ET MESURES D'ATTENUATION	17
3.1	HYPOTHESES DU PROGRAMME.....	17
3.2	FINANCIER.....	17
3.3	INSTITUTIONNEL.....	17
4	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATION.	18
	ANNEXE 1 : PROGRÈS DANS L'ACCOMPLISSEMENT DES OBJECTIFS ET CIBLES DU	
	PROGRAMME 2006	19

LISTE DES ABREVIATIONS

AEP&A	Adduction d'eau potable et assainissement
AMCOW	Conseil des Ministres africains chargés de l'eau
BAD	Banque Africaine de Développement
CBO	organisation basée sur les Communautés
CD	Conseil de Direction
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale
CER	Les Communautés Économiques Régionales
CLA	Cadre Logique d'Analyse
CME	Conseil Mondial de l'eau
DSP	Document de stratégie par Pays
DRSP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FAD	Fonds Africain De Développement
FAE	Facilité africaine de l'Eau
GIRE	Gestion intégrée des Ressources en eau
GRET	Gestion de ressource en eau transfrontalière
GWP	Partenariat Mondial pour l'eau (Global Water Partnership)
IAER	Initiative pour l'adduction d'eau et l'assainissement en milieu rural
JMP	Programme conjoint de suivi dirigé par OMS/UNICEF
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
ODM	Objectifs de Développement du millénaire
OMS	L'Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OBF	Organisme de Bassin Fluvial
PACT -NEPAD	plan d'action à court terme du NEPAD
PMR	Pays Membre Régional
S&E	Suivi et évaluation
UE	Union Européenne
WSP	Programme eau et assainissement (Banque Mondiale)

1 INTRODUCTION

1.0.1 En conformité avec les Procédures opérationnelles de la Facilité africaine de l'eau (FAE) approuvées par le Conseil d'administration le 19 octobre 2005, les propositions de budget de la Facilité sont soumises au Conseil pour approbation, après consultation avec le Conseil de Direction, selon le calendrier budgétaire global de la Banque. La contribution de la BAD au budget de la FAE est incluse dans le budget ordinaire 2006 de la Banque qui est soumis au conseil pour examen. Le budget 2006 actuel de la FAE concerne l'utilisation des ressources des autres donateurs participant au Fonds de la Facilité.

1.0.2 L'Instrument établissant la Facilité africaine de l'eau déclare que " Le conseil de direction définit la politique générale du Fonds de l'eau. A cet égard, il approuve l'orientation opérationnelle et les domaines d'intervention En conformité avec ce mandat, le Conseil de Direction a examiné et approuvé le programme opérationnel 2005-2009 de la Facilité africaine de l'eau (FAE) lors de sa deuxième réunion le 31 octobre 2005. Ce programme a été distribué aux membres du Conseil pour information. Le Conseil de direction a également passé en revue les opérations à financer en 2006, découlant du programme quinquennal, ainsi que le budget administratif requis pour mettre œuvre ces opérations en 2006. Le Conseil de la Facilité demande que l'objectif principal de la FAE soit la mise en commun des ressources pour des investissements en infrastructure dans le domaine de l'eau en Afrique. Par conséquent, tous les facilitations doivent viser à attirer plus de ressources, et la Facilité devrait également commencer des investissements dans des projets à échelle réduite. La présente proposition de budget a tenu compte des commentaires reçus du Conseil de la facilité.

1.0.3 Le but de ce document est de soumettre, après les avis du Conseil de direction, le programme indicatif 2006 de financement et budget administratif au Conseil de la BAD pour approbation. Le document contient i) la base et les priorités opérationnelles pour 2006 et ii) le programme indicatif 2006 de financement et iii) le budget administratif pour 2006. L'exécution du programme de 2006 fera l'objet du rapport trimestriel sur l'état d'avancement, aussi bien que du rapport annuel, qui seront diffusés à tous les parties prenantes de la FAE.

1.0.4 Comme indiqué ci-dessus, le programme opérationnel (2005-2009) a été distribué aux membres du Conseil d'administration de la BAD. Pour rappel, l'objectif principal de la FAE est d'attirer et d'utiliser effectivement l'accroissement des investissements appropriés pour atteindre des objectifs nationaux et régionaux. Ceci implique un soutien à l'environnement favorable pour une gestion durable des ressources en eau nationales et régionales, et pour fournir des ressources pour des investissements directs stratégiques. Pour réaliser ceci, les interventions de la Facilité viseront à réaliser les trois principaux résultats suivants:

- **Gestion Intégrée de ressource en eau (GIRE) améliorée;**
- **Gestion ressources en eau Transfrontalière (GRET) améliorée;**
- **Investissements accrus dans le secteur De l'Eau**

1.0.5 Pour pouvoir accomplir ces résultats, les trois composantes ou secteurs d'interventions y correspondants ont été identifiés et comprennent :

- i) La mise en œuvre au niveau national de la GIRE ;
- ii) La gestion des ressources en eau transfrontalière; et
- iii) Les investissements.

Des estimations indicatives des coûts du programme opérationnel de cinq ans ont été faites pour établir les besoins financiers, soutenir des efforts de mobilisation de ressources, et l'élaboration d'un programme de travail. On estime le coût global pour l'exécution du programme de 2005 – 2009 à 500 millions d'Euro.

1.0.6 Les ressources de la FAE seront allouées aux trois composantes stratégiques qui traduisent les buts et les objectifs en résultats. Des interventions seront faits sur deux composantes transversales pour fournir un large appui à la GIRE et GRET. Ces composantes transversales comprennent : i) les systèmes de l'information et de la connaissance ; ii) le suivi et évaluation.

1.0.7 On prévoit que l'appui aux pays africains, individuellement et conjointement à travers les organismes de bassin partagé, pour améliorer ou établir des politiques de GIRE, élaborer les accords-cadres et préparer des plans et programmes d'investissement, créera les conditions favorisant l'attraction et le soutien équitable des investissements qui devront être sensibles aux questions de genre. Cet environnement sera encore renforcé par les activités transversales de soutien assurant la disponibilité de la connaissance et de l'information fiables, aussi bien que le suivi régulier des activités du secteur.

2 PROGRAMME INDICATIF POUR 2006

2.1 PRIORITES OPERATIONNELLES STRATEGIQUES

2.1.1 Un plan de cinq ans d'exécution du programme quinquennal de la FAE a été développé et est conçu pour réaliser l'impact maximum en conformité avec les résultats prévus mentionnés ci-dessus. Les activités qui se poursuivront jusqu'à la fin de 2009 se composent d'un éventail de facilitation et d'interventions d'investissement. Pour commencer, en 2006, sur la base des ressources limitées prévues en 2006, les activités seront limitées à la facilitation et des investissements qui demandent des financements réduits, peu de préparation avec un grand impact potentiel.

2.1.2 Le programme opérationnel indicatif 2006 visera à jeter les bases pour un appui concret aux pays africains dans les années suivantes. Les pierres angulaires de la stratégie 2006 de la FAE 2006 reposent sur i) un diagnostic régional et national; ii) la conscientisation et l'établissement de synergie à travers la création de partenariats; iii) la préparation d'une base de données de projets pour des futurs investissements ; et iv) le démarrage des activités de facilitation d'investissement dans quelques pays et pour quelques organisations régionales ; v) le démarrage du financement de petits projet à potentiel de mobilisation de ressources. Vers la fin de 2006 la FAE aura réalisé ce qui suit :

- Diagnostic et rapports d'évaluation de la situation sur la gestion de l'information, le suivi/évaluation, et les environnements politiques dans les PMR ;

- Etablissement de la liste des projets et des activités pour des futurs financements ;
- Début d'investissements sur des petits projets ayant un fort potentiel à attirer le financement d'autres donateurs,
- Début d'appui à quelques pays dans le domaine de la connaissance et de l'information, le suivi/évaluation, et le renforcement des politiques ;
- Début d'appui à certaines organisations de bassins fluviaux (OBF) ;

2.1.3 Avec l'accomplissement des réalisations ci-dessus (voir l'annexe 1 pour le résumé des résultats de 2006), l'étape aura été franchie pour progressivement entreprendre le noyau des activités de la facilité, aussi bien pour la facilitation que pour les investissements dans les années suivantes. Dans cette perspective les activités à déployer sont décrites ci-dessus et couvrent i) la mise en œuvre de la GIRE; ii) la mise en œuvre de la GRET; iii) les investissements; iv) la consultation, le partenariat et la mobilisation des ressources.

2.1.4 Sensibilisation : L'information concernant la FAE et l'appui qu'il fournit aux pays africains sera diffusée par divers canaux de communication. Ceci implique des communications directes avec les pays africains et les acteurs principaux, le site Web de la FAE, une large diffusion de tous les documents principaux de la FAE. Le développement de la stratégie de communication et du site Web de la Facilité, qui seront logés dans le système de la Banque, sera soutenu par le gouvernement autrichien comme faisant partie de sa contribution en nature à la Facilité africaine de l'eau. On prévoit alors que les demandes de financements seront reçues pour constituer une base de données de projets. En outre des projets seront identifiés à partir des programmes existants mis en œuvre par diverses institutions multilatérales telles que la BAD, la Banque mondiale, l'UE, la Banque islamique de développement, aussi bien que les donateurs bilatéraux et autres.

2.1.5 Critère de sélection: Le programme opérationnel de cinq ans (2005-2009) de la FAE a décrit les critères d'éligibilité des bénéficiaires et des projets, tels qu'approuvés dans les procédures opérationnelles approuvées par le Conseil d'administration de la BAD. Ces critères seront appliqués dans le choix des opérations à financer en 2006.

2.2 MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE AU NIVEAU NATIONAL

2.2.1 LA FAE fournira l'appui aux pays africains pour développer des politiques de l'eau et de l'assainissement, des stratégies et des plans directeurs utilisant des principes de la GIRE, préalables nécessaires aux investissements durables dans l'eau et l'assainissement. L'environnement favorable à la politique de l'eau sera renforcé par la disponibilité des systèmes d'information et de connaissance et aussi par des mécanismes de suivi et d'évaluation. L'appui sera donc fourni aux pays pour construire des systèmes de connaissance et de suivi. Un soutien sera apporté au développement des capacités de mise en œuvre de GIRE au niveau institutionnel et des ressources humaines, de façon à optimiser les bénéfices des résultats globaux. La gamme des activités sous cette composante est détaillée ci-dessous.

a) L'information et la connaissance

2.2.2 La plupart des activités de 2006, initiée en 2005, se concentreront sur l'appui aux

institutions nationales pour améliorer leurs systèmes de gestion de la connaissance et de l'information. Les tâches spécifiques sont :

i) Évaluation des systèmes nationaux de la connaissance et d'information : Une évaluation sera conduite pour évaluer la situation de la gestion de la connaissance et de l'information dans tous les PMR. Ce travail évaluera les pratiques courantes concernant la collection, l'analyse et la diffusion de l'information de l'eau en Afrique en vue de faire des recommandations pour un environnement amélioré pour la collection, l'analyse et la diffusion de l'information de l'eau. Le personnel de la FAE entreprendra ce travail avec l'appui des consultants, en consultation avec les parties prenantes nationales, régionales et internationales.

ii) Appui à la gestion nationale de la connaissance et de l'information : Il est prévu soutenir environ 3 pays qui demandent un appui dans le développement et la gestion des systèmes de connaissance et information. Des fonds seront fournis aux pays, après l'évaluation appropriée de la demande par le personnel de la FAE.

b) Suivi et évaluation

2.2.3 Les activités spécifiques de suivi et évaluation pour 2006, initiée en 2005, comprennent :

i) Évaluation de la situation régionale de suivi et évaluation: Une évaluation de la pratique de suivi et d'évaluation sera entreprise dans les pays africains. Ce travail évaluera l'état du suivi évaluation au niveau national et régional, les défis et les opportunités pour améliorer le système. Cette évaluation servira de base pour une coordination et une construction de synergie avec les acteurs régionaux du suivi et d'évaluation. La FAE appuiera l'établissement d'un système régional de suivi évaluation pour l'eau et l'assainissement en conformité avec la déclaration de Paris lors de la Conférence sur l'eau le 1^{er} avril 2005¹ (i) . Le personnel de la FAE entreprendra cette activité avec l'appui des consultants et en consultation avec les parties prenantes nationales, régionales et internationales

ii) Appui aux systèmes nationaux de suivi et d'évaluation: L'appui sera fourni au moins à 5 institutions nationale pour améliorer aussi bien leurs systèmes de suivi et évaluation que la gestion des données de secteur de l'eau et des activités y relatives dans leurs pays. Des fonds seront fournis à cet effet aux pays intéressés, après l'évaluation appropriée de la demande par le personnel de la FAE.

c) Développement et réformes de politique

2.2.4 L'appui sera fourni aux RMC pour améliorer ou établir des politiques de GIRE. On s'attend à ce que pendant 2006, au moins trois pays soient soutenus, à leur demande, dans les secteurs des politiques de GIRE. Ceci impliquera la connaissance de la situation de GIRE dans chaque pays, des études sectorielles, le dialogue national et l'organisation des ateliers

¹ La déclaration de Paris sur la « Conférence Internationale pour Atteindre l'objectif du millénaire pour l'eau et l'assainissement en Afrique rurale ». Paris, 1^{er} avril 2005

pour bâtir des consensus dans les pays intéressés ; appui à la formulation des documents de politique du secteur, d'instruments législatifs et décrets à l'appui du développement de secteur de l'eau. Le renforcement des capacités, comportant le développement de ressources humaines et institutionnelles sera également fourni. Cet appui sera fourni à côté d'autres donateurs fonctionnant dans le secteur. Cette activité continuera les années suivantes étant donné que ce genre d'appui est basé sur le consensus et prend du temps. Des fonds seront fournis aux pays intéressés, après l'évaluation appropriée de la demande par le personnel de la FAE.

d) Planification et exécution

2.2.5 L'objectif de cette sous composante est de faciliter une GIRE effective au niveau national, par le soutien à la planification, le développement de la stratégie et la mise en œuvre de la GIRE. L'appui sera donné pour la préparation des stratégies de GIRE et des plans d'action nationaux, le développement des stratégies d'investissement dans le secteur de l'eau et la préparation des plans directeurs gestion intégré de ressources d'eau.

e) Résultats et cibles prévues pour la mise en œuvre de la GIRE au niveau national

2.2.6 Les résultats et les cibles indicatifs suivants sont prévus en 2006:

Information et connaissance

- Stratégie, directives, et plan d'action pour supporter les pays dans la collecte et la diffusion des données et de l'information de l'AEP&A élaborés en juin 2006 ;
- Définition des normes et évaluations de la situation dans tous les PMR sur l'information et la connaissance, achevées en décembre 2006
- Appui pendant l'année 2006 à au moins à trois pays pour mettre en application le système d'information fiable et des données de meilleure qualité pour la GIRE ;
- Site Web d'Internet pour la diffusion d'information sur l'eau en Afrique établie et fonctionnant à la FAE, en Novembre 2006 ;

Surveillance et évaluation

- Les évaluations régionales et par pays de l'état de suivi et évaluation réalisées pour tous les PMR en décembre 2006
- Support pour l'établissement du système régional proposé pour le suivi et l'évaluation pour l'eau et l'assainissement ;
- Appui pendant l'année 2006 à au moins trois pays pour développer un mécanisme permettant de produire des rapports fiables et réguliers de suivi et d'évaluation ;
- Harmonisation achevée vers fin 2006, des définitions, des références, des indicateurs, ainsi que des méthodes de collecte de données, à l'usage de toutes les parties prenantes africaines.

Politique, stratégies et plans d'exécution

- Appui donné à moins trois pays avant fin de 2006, pour le développement des politiques, des stratégies et des plans nationaux ;

2.3 EXECUTION DE LA GRET

2.3.1 LA FAE soutiendra de façon générale le programme régional de NEPAD dans la gestion et le développement des ressources en eau transfrontalière en coordination étroite avec l'Unité NEPAD de la BAD . La FAE aidera à l'exécution des programmes et initiatives en cours pour le développement des eaux transfrontalières, en vue de renforcer l'environnement permettant la coopération efficace des pays riverains, conduisant à un développement durable des bassins transnationaux. L'appui sera apporté aux 10 bassins communs prioritaires du programme du NEPAD et de AMCOW. A cet effet les bassins prioritaires concernent les rivières et lacs suivants :

- Afrique de l'Ouest: Sénégal, Niger, Volta;
- Afrique Centrale: Lac Tchad, Congo;
- Afrique de l'Est: Nil (qui inclut Victoria et Kagera);
- Afrique Australe : Zambèze, Okavango, Orange/Senqu;
- Afrique du Nord: Nappes aquifères partagées de l'Afrique du Nord (y compris le Système Aquifère du Sahara Septentrional et l'Aquifère des grès de Nubie).

Les travaux sur les GRET exigent des ressources substantielles et prennent un bon moment avant de produire des fruits. Il est prévu que des activités qui démarrent en 2006 continuent les années qui suivent. Il y a également plusieurs acteurs et en conséquence la FAE doit travailler en coordination avec les parties prenantes concernées et prendre en considération le travail déjà entrepris par d'autres organisations régionales et internationales (telles que UN Water Africa, JMP, WSP-World Bank, GWP, etc). Les interventions de la FAE se feront là où il y a une valeur ajoutée aux efforts en cours par les autres bailleurs de fonds et quand cet appui ne peut être fourni par d'autres.

2.3.2 Pour 2006, l'appui de FAE pour les ressources d'eau transfrontalières sera basé principalement sur la demande spécifique des organismes de bassin fluviaux (OBF), des pays riverains et sur quelques activités prioritaires établies dans le cadre du plan d'action à court terme (PACT) du NEPAD comme décrit en détail ci-dessous.

a) Information et connaissance

2.3.3 L'objectif de cette sous composante est de soutenir l'établissement et le perfectionnement des capacités de gestion de l'information et de la connaissance au niveau régional ou du bassin en coordination avec toutes les parties prenantes intéressées, tenant compte en particulier du travail déjà entrepris par des organismes régionaux et internationaux (UN Water Africa, JMP, WSP-World Bank, GWP etc.). L'appui sera donné pour les activités suivantes :

- Évaluation et définition des systèmes régionaux d'information
- Établissement des systèmes d'information de 3 bassins fluviaux partagés
- Collecte et analyse des données sur l'eau et information¹ relative
- Programmes régionaux de recherche

b) Suivi et évaluation

2.3.4 La Facilité soutiendra l'établissement des systèmes de suivi et d'évaluation, et des capacités de gestion au niveau régional ou des bassins fluviaux partagés, en coordination avec toutes les parties prenantes intéressées, tenant compte en particulier du travail déjà entrepris par des organismes régionaux et internationaux (UN Water Africa, JMP, WSP-World Bank, GWP, et CME etc..). Comme résultats, des normes et des méthodologies de S&E améliorées seront développées, et des mécanismes de rapports réguliers sur les S&E seront établis et deviendront opérationnels au niveau régional. L'appui sera donné pour les activités suivantes :

- Evaluation de l'état de la situation des organisations de bassins ou sous régionales,
- Promotion de l'accord parmi les parties prenantes principales sur des indicateurs et des systèmes de S&E appropriés
- Établissement des systèmes et institutions régionaux de suivi et d'évaluation dans trois bassins fluviaux.

c) Coopération et développement des accords-cadres

2.3.5 La préparation des accords-cadres est entreprise pour consolider la coopération et l'association parmi les pays riverains, représentés par le l'OBF. La FAE soutiendra les activités visant le développement des accords-cadres dans les bassins de fleuve identifiés sous le PACT-NEPAD. Le processus implique des études, le dialogue, des réunions parmi les acteurs menant au consensus et l'adoption d'un cadre pour la coopération et l'exécution de programme commun. Ce travail est long et des résultats ne sont pas prévus à court terme ; par conséquent des indicateurs intermédiaires seront employés pour mesurer le progrès. Les activités ci-dessus seront entreprises par la FAE en collaboration étroite avec le secrétariat du NEPAD et l'Unité NEPAD de la Banque, et les donateurs soutenant des bassins de façon spécifique. Le soutien sera apporté aux activités qui apportent de la valeur ajoutée et qui ne sont pas déjà soutenus par d'autres bailleurs de fonds.

d) Renforcement des capacités des OBF

2.3.6 La FAE soutiendra les types d'activités suivantes:

- Appui aux OBF pour l'extension et/ou l'amélioration de réseau, la collecte, l'analyse et la diffusion des données et de l'information sur les ressources d'eau transfrontalière.
- Développement et promotion des relations de coopération (par exemple protocole d'accord) entre les CER et les OBF afin de formaliser et améliorer la liaison entre les deux institutions.
- Appui pour la construction des capacités (formation, renforcement institutionnel, etc..) quand elles sont orientées vers des résultats et soutenues pour une évaluation des besoins.

e) Résultats et cibles

2.3.7 Les résultats et cibles suivants sont attendus de cette sous-composante en 2006 :

- Soutien effectif au développement des systèmes de connaissance et d'information de bassin fluvial partagé ou de sous régions pour au moins 1 bassin, et de systèmes de suivi évaluation d'au moins 3 bassins ;
- Soutien effectif au développement de vision partagée pour au moins 3 bassins partagés
- Études, dialogue, ateliers et réunions commencés dans au moins trois bassins partagés de fleuve pour le développement des accords-cadres et de l'exécution de programme commun ;
- Débuter des activités de partenariat dans tous les bassins fluviaux principaux, et appui donné au Réseau africain des organismes de bassin ;
- Activités de renforcement de capacité initiées dans au moins trois OBF.

2.4 INVESTISSEMENTS

La FAE fournira l'appui à la préparation de programmes et de projets de développement de ressources en eau au niveau national et régional, afin d'avoir une base de données des projets viables qui attireront des financements immédiats. La Facilité fournira également des investissements directs pour des projets de petite taille de développement d'infrastructure d'eau. Les activités détaillées sous chacune des sous composantes sont discutées ci-dessous.

Préparation de programme et de projet

2.4.1 L'objectif de cette sous composante est de soutenir la préparation des programmes et des projets de développement des ressources en eau, au niveau national et régional, qui permettront l'amélioration des propositions soumises pour financement. La priorité sera accordée aux projets qui attireront la participation publique et privée et mèneront aux investissements immédiats.

2.4.2 Le soutien en 2006 se concentrera sur les activités de préparation qui pourront rendre des projets et programmes attractifs pour des sources de financement potentielles, et qui inclus des études socio-économiques et du genre, des études d'exécution, des transactions de partenariat public privé, des dossiers d'appel d'offres, etc.. Le soutien pour la participation du secteur privé peut comporter en particulier l'assistance pour développer des outils, des directives, des ententes juridiques qui encouragent le compétition et aide les petites villes et communautés à traiter avec les opérateurs du secteur privé, ainsi qu'aider à développer des artisans locaux et des fournisseurs de services à petite échelle. Le sous-secteur qui sera concerné est celui de l'AEP&A, l'utilisation de l'eau agricole, l'hydroélectricité, l'environnement et les utilisations multiples de l'eau.

2.4.3 La stratégie à court terme est de faire usage de la réserve des projets existant dans les PMR et les organisations régionales, déjà identifiés et préparés avec l'appui des donateurs, et qui demandent un petit soutien pour passer à la phase de financement. A cet effet, une collaboration et un partenariat étroits seront développés avec les différents donateurs intervenant dans le secteur l'eau en Afrique. La première étape à cet effet est de bâtir une

synergie avec le Groupe de la Banque africaine de Développement, et collaborer étroitement avec la Banque Mondiale, l'UE, les Fonds arabes, et les donateurs bilatéraux.

Projets à petite échelle

2.4.4 Les opérations en 2006 viseront à supporter les projets à petite échelle. Le type de projets à supporter sous cette appellation est vaste et varié, et comprend des projets qui font la promotion de l'innovation et de meilleures pratiques, mettent l'accent sur l'apprentissage par la pratique, renforceront les efforts des communautés à avoir accès aux services de l'eau. En plus des critères d'éligibilité du bénéficiaire et des projets mentionnés au point 2.1.5, les critères suivants seront utilisés pour définir les priorités d'investissements :

- i) Projets qui ont besoin de montants minimums d'argent pour être exécutés, avec le plus grand impact sur le genre et la réduction de la pauvreté;
- ii) Activités qui peuvent être mises en application rapidement avec des propositions déjà préparées ;
- iii) Activités qui produiront des résultats rapides ;
- iv) Activités exigeant des fonds d'un montant relativement petit mais avec un impact et une capacité d'exécution du bénéficiaire élevés;
- v) Activités exigeant des fonds d'un montant relativement petit mais qui déclencheront d'autres fonds d'investissement qui autrement ne seraient pas disponibles ;
- vi) Projets qui déclencheront de plus grands investissements d'autres donateurs ;
- vii) Projets déjà identifiés par d'autres agences, s'ils correspondent aux priorités nationales du bénéficiaire qui en démontre l'appropriation;

Quelque une des types de projets à soutenir en 2006 sont décrits ci-après. Des analyses approfondies sur l'impact environnemental et social des activités soutenues par la FAE seront entreprises dès que cela est approprié.

2.4.5 Projets pilotes. Soutien aux projets de démonstration qui, dans une phase initiale, vont permettre de valider et de mesurer la possibilité de transférer les principales leçons apprises des bonnes pratiques développées dans des contextes locaux. L'appui sera donné aux projets pilotes innovants du type:

- Projets qui offrent l'occasion de multiplier les projets à succès et des résultats de la recherche
- Projets qui renforcent le potentiel pour un impact rapide, qui sont bâtis sur des initiatives locales d'accès équitable à l'eau,
- Projets impliquant l'utilisation de nouvelles technologies.

2.4.6 L'utilisation des technologies innovatrices. L'appui sera fourni aux projets qui utilisent une technologie simple et appropriée, qui tient compte du genre, et qui favorisent la fabrication et la diffusion locales des technologies avec les communautés, le secteur privé local et la participation d'ONG. L'accent sera mis sur la multiplication et la commercialisation des résultats de recherche concentrés sur les zones rurales en Afrique. Le développement des technologies innovatrices augmentera l'efficacité des projets de petite échelle. Certaines de ces technologies peuvent inclure :

- Le développement des systèmes de transport et de distribution de l'eau
- L'amélioration de la qualité de l'eau des communautés
- Les installations sanitaires appropriées et à bas prix, et des systèmes de lavage de main
- Le système de collecte et de stockage de l'eau
- La Mini hydro-électricité et l'énergie renouvelable pour l'usage de l'eau

2.4.7 Projets qui accroissent l'accès aux services. L'appui à l'investissement sera accordé pour des projets de petite taille qui renforcent les efforts des communautés, des ONG., et des associations d'usagers de l'eau. L'accent sera mis sur la multiplication des projets à succès à échelle réduite. Certains des secteurs possibles pour lesquels des subventions peuvent être faites sont comme suit :

- **Approvisionnement en eau et assainissement:** accroissement de l'accès à l'adduction d'eau potable et à l'assainissement avec un renforcement de l'éducation en matière d'hygiène ; l'eau pour le bétail ou l'irrigation de petite taille pour des besoins des ménages.
- **Utilisations multiples de l'eau :** Mise en œuvre des projets d'eau à usages multiples pour y inclure l'eau pour l'agriculture (petites irrigations, élevage); mini hydroélectricité; constructions de petits barrages (avec les sauvegardes environnementales et sociales appropriées) pour des utilisations variées ; systèmes de transport et de distribution d'eau pour des usages agricoles variés. L'utilisation de petites entreprises sera encouragée;
- **Environnement :** protection de zones marécageuses; gestion de bassin hydrographique au niveau communautaire; gestion communautaire des déchets.

2.5 CONSULTATION, ASSOCIATION, MOBILISATION DE RESSOURCE

2.5.1 Consultation et partenariats : Beaucoup de partenaires sont impliqués à différents niveaux dans des activités du secteur de l'eau en Afrique. Par conséquent, comme mesure initiale à la mise en œuvre de ses programmes, la Facilité devra veiller à assurer une collaboration parmi les divers acteurs. Ceci implique une évaluation de toutes les activités en cours dans le secteur et les divers acteurs, et une consultation avec toutes les parties concernées afin de s'accorder sur les activités principales qui établiront la synergie et harmoniseront ces actions. Les évaluations démontreront entre autres les résultats obtenus des autres donateurs et le gap de financement à combler. A cet effet, un dialogue et un contact étroit sera établi avec AMCOW et son Comité technique. Pour le suivi et l'évaluation par

exemple, la collaboration et la consultation étroites seront gardées avec les acteurs principaux intervenant dans ce secteur comprenant : UN Water Africa, l'UE, la France, la Banque mondiale (WSP) etc... Le personnel de la FAE entreprendra les missions nécessaires pour assurer un même niveau de compréhension et bâtir un partenariat dans la conduite des activités.

2.5.2 Mobilisation de Ressource : Une conduite continue de mobilisation de ressource sera entreprise par AMCOW et la Présidence du Conseil de direction afin d'augmenter les contributions des donateurs existants et faire venir plus de donateurs pour soutenir la FAE. Des fonds seront nécessaires pour soutenir le voyage et les réunions de consultation des membres d'AMCOW et du Président du Conseil de direction. Le personnel de la FAE accompagnera les personnalités dans ces missions.

3. BESOINS DE FINANCEMENT ET BUDGET POUR 2006

Les besoins de financement pour 2006 couvrent deux aspects principaux de la FAE, notamment i) les ressources fournies aux bénéficiaires pour mettre en œuvre leur programme, et ii) le budget administratif relatif aux dépenses des ressources humaines, en émoluments, équipements et missions requis pour effectuer les activités. Cette nomenclature est employée par la BAD dans l'élaboration de son budget.

3.1 LE PROGRAMME INDICATIF DE FINANCEMENT

3.1.1 Les estimations financières indicatives du programme opérationnel se chiffrent à 33.000.000 millions d'Euros et les composantes sont indiquées dans le tableau 1 ci-dessous. Ces montants sont planifiés pour être engagés en 2006, toutefois il n'est pas envisagé que la totalité des montants engagés soit entièrement décaissée en 2006, d'autant plus que certains projets, tels que ceux relatifs aux GIRE et GRET, continueront probablement au-delà d'une année. Ces besoins financiers seront financés par la contribution des pays donateurs au fonds de la FAE.

Tableau 1 : Programme indicatif de financement de la FAE pour 2006 (Euro)

	Composant/Activité	Montant
1	<i>Exécution nationale de la GIRE</i>	
	Appui à la connaissance et à l'information	2.000.000
	Appui à la supervision et l'évaluation	3.000.000
	Appui au développement et réforme de politique	5.000.000
	Appui à la Planification et à l'exécution	6.000.000
	Total partiel	16.000.000
2	<i>GRET</i>	
	Appui à la connaissance et à l'information	2.000.000
	Appui au suivi et évaluation	1.000.000
	Coopération et développement des accords-cadres <ul style="list-style-type: none"> • <i>Développement de vision partagée</i> • <i>Développement d'accord-cadre</i> • <i>Appui au programme d'actions du réseau africain des organismes de bassin (ANBO)</i> 	4.500.000
	Appui à l'effort de Mobilisation de ressource des OBF comprenant <ul style="list-style-type: none"> • <i>La préparation de documents de base et de besoin en ressource</i> • <i>Organisation de réunions consultatives</i> • <i>Entreprendre des actions de suivi</i> 	500.000
	Développement de la planification et des stratégies <ul style="list-style-type: none"> • <i>Développement de programme régional</i> • <i>Appui pour entreprendre les plans de développement et le schéma directeur des bassins fluviaux</i> 	3.000.000
	Total partiel	11.000.000
3	<i>Investissements</i>	
	Préparation de projet <ul style="list-style-type: none"> • Préparation de projets pouvant susciter d'autres financements • Appui à la préparation de projets de petites tailles 	2.000.000
	Investissements directs <ul style="list-style-type: none"> • <i>Projets de petites tailles soutenus (Projets pilotes ; Promotion de technologies appropriées ; Augmentation de l'accès à l'eau)</i> 	4.000.000
	Total partiel	6.000.000
	Total des Opérations	33.000.000

Hypothèses principales des coûts

3.1.2 Les allocations et les coûts des financements pour le programme opérationnel de 2006 ont été basées sur l'expérience d'activités similaires ainsi que sur les coûts estimatifs des propositions de projets fournis par le PACT-NEPAD. Ces coûts indicatifs peuvent changer pendant l'exécution réelle, quand des propositions détaillées seront préparées et soumises à la FAE pour financement. Les hypothèses d'allocation de ressources sont basées sur les éléments suivants :

GIRE

- a) Connaissance et information : Le coût estimatif de l'appui fourni au pays pour l'amélioration de la connaissance et la gestion de l'information comporte des aspects institutionnels, matériels, de formation, de logiciels, etc... et varie entre 500.000 et 900.000 Euro selon le niveau du pays. Il est prévu d'apporter un appui à trois pays en 2006 pour un total alloué de 2 millions d'Euro.
- b) Supervision et évaluation : Le coût moyen de l'appui au suivi et évaluation qui comprend également plusieurs aspects possibles, est estimé à environ 600.000 Euro par pays et prévu pour 5 pays se chiffre à environ 3 million d'Euro.
- c) Politique et réformes : Le coût de préparation d'une politique de GIRE au plan national comportant une réforme institutionnelle peut être très substantiel allant de 1 à 2 millions d'Euro, néanmoins comme les pays sont à des degrés différents de ce processus, il est prévu un appui moyen de 1,25 millions d'Euro et partant de là le coût de l'appui à 4 pays en 2006 serait de 5 millions d'Euro.
- d) Appui à la planification et à l'exécution : Le coût moyen d'appui au développement et à la préparation de stratégies de secteurs nationaux, les programmes et/ou des plans directeurs et les plans d'exécution est estimé à environ 1,5 millions d'Euro et le montant total d'appui à 4 pays serait d'environ 6 millions d'Euro.

GRET

- e) Coopération et développement d'accord-cadres : Le coût de l'appui à au moins 3 bassins fluviaux dans des différents aspects d'accord de coopération est d'environ 4,5 millions d'Euro répartis comme suit :
 - o Appui à 3 activités de développement de visions partagées –2,5 millions d'Euro
 - o Appui à la préparation d'un accord-cadre –1.5 millions d'Euro
 - o Appui au programme d'action du réseau africain des organismes de bassin (ANBO) –500.000 Euro
- f) Mobilisation de ressources des OBF : Le coût prévu pour la préparation de documents de base et des besoins en ressources est d'environ 300.000 Euro. Le coût des réunions de consultation avec les pays donateurs et autres acteurs est estimé à environ 200.000 Euro, élevant ainsi les besoins totaux à 500.000 Euro.
- g) Planification et développement de stratégie : Le coût de développement d'un programme régional multinational de bassin fluvial est estimé à 1,5 million d'Euro alors que le coût de l'appui à la préparation d'un plan directeur de bassin partagé est d'environ 1,5 millions d'Euro soit une allocation totale de 3 millions d'Euro.

INVESTISSEMENTS

- h) Préparation de projet : Il est estimé qu'environ 2 millions d'Euro seront utilisés pour

préparer et évaluer différents types de projets d'investissement qui seront immédiatement financés.

- i) Investissements directs : Il est estimé que 4 millions Euro seront utilisés pour des activités d'investissements comprenant des projets de petite taille.

3.2.1 BUDGET DE DEPENSES ADMINISTRATIVES

3.2.1 Le budget de dépenses administratives couvre des frais encourus par la FAE pour la mise en oeuvre des programmes et activités prévus. Les dépenses administratives sont couvertes en partie par le budget de la BAD (dont il n'est pas tenu compte ici) et l'apport des pays donateurs.

- a) L'apport de la BAD au budget administratif

3.2.2 La Banque supporte les émoluments du personnel permanent de la FAE, les bureaux, les équipements et coûts de fonctionnement. Les dépenses administratives de 2006 devant être financées par la BAD s'élèvent à environ 600.000 Euro. Ceci est inclus dans le budget administratif qui sera considéré par le conseil d'administration dans le cadre du budget 2006 de la Banque.

- b) L'apport des donateurs au budget administratif

3.2.3 L'apport des donateurs s'articule autour de deux volets: i) Salaires et avantages de personnel d'assistance technique (en plus de leur apport en espèce) ; ii) Coût opérationnel d'exécution de programme (missions et consultants).

3.2.4 Assistance Technique: Le coût de six assistants techniques qui seront en détachement auprès de la FAE et payés par les donateurs est estimé à 630.000 Euro. Cette estimation est basée sur un émolument moyen de 120.000 Euro par personnel par an pour trois personnes pour l'année 2006, et 90000 Euro par personne pour neuf mois pour le personnel qui rejoindra la FAE à partir d'avril 2006. A partir de janvier, les experts de l'Autriche, de la Norvège et de la France devraient être en place. Les discussions avec les autres pays donateurs sont bien avancées et la conclusion des négociations est estimée à fin mars 2006. Il y a également la contribution en nature de l'Autriche, provisoirement estimée à 130.000 Euro sur une durée de six mois pour le développement du site Web de la FAE.

3.2.5 Le coût opérationnel d'exécution du programme. Cette rubrique couvre le coût des missions du personnel de la Facilité et des services de consultants pour l'exécution du programme opérationnel. Le détail des dépenses administratives liées à l'exécution des programmes s'élève à 2.000.000 Euro et est indiqué dans le tableau 2 ci-après.

Tableau 2 : Dépense administratives pour l'exécution du programme 2006
(Missions et consultants)

Numéro	Activités	Estimation des coûts en EURO
1.0	Missions du personnel pour les activités opérationnelles (<i>identification, évaluation et supervision, coordination</i>)	300.000
2.0	Services de consultants* <ul style="list-style-type: none"> • <i>Evaluation de l'information et S&E</i> • <i>Assistance aux missions et activités opérationnelles de la FAE</i> 	1.100.000
3.0	Séminaire et ateliers <ul style="list-style-type: none"> • 4 ateliers et séminaires en appui à l'harmonisation des connaissances et information et suivi et évaluation; et 2 ateliers pour les OBF 	450.000
4.0	Réunion du conseil de direction (juin et octobre 2006)	100.000
5.0	Mobilisation de ressources	50.000
6.0	Total	2.000.000

*En outre, l'Autriche fournira une aide financière pour développer le site Web de la FAE en nature provisoirement estimée à Euro 130.000 pour une période de six mois.

Hypothèses principales des coûts

3.2.6 Les prévisions des dépenses administratives sont basées sur des hypothèses du nombre de missions de personnel, du niveau des efforts des consultants et du coût d'organisation des ateliers et séminaires. Ces coûts incluent les activités suivantes :

- **Les missions du personnel de la FAE** : Le personnel entreprendra des missions sur le terrain pour préparer, évaluer et superviser l'exécution des projets, aussi bien pour participer aux réunions nationales et régionales appropriées. Compte tenu du nombre limité des ressources humaines les missions des opérations seront rationalisées de façon à couvrir plusieurs aspects au cours d'une mission (tel que combiné la connaissance et l'évaluation avec le suivi et l'évaluation). Entreprendre également des activités d'appui dans un nombre de pays limité. De cette manière, neuf (9) membres du personnel professionnel entreprendront environ 70 missions principalement dans les pays africains d'un coût moyen de 4,285 Euro par mission qui donnera un montant total de 300.000 Euro
- **Les services de consultants** : Des consultants seront recrutés pour entreprendre les évaluations sectorielles et venir en appui aux activités spécifiques des projets. Il est prévu qu'une firme de consultant sera recrutée pour entreprendre les activités d'évaluation en connaissance et information, aussi bien qu'en suivi et évaluation au

coût de 600.000 Euro. Ce travail sera basé sur les informations existantes à la BAD et auprès des autres partenaires. Le coût estimatif de services de consultants pour aider le staff à couvrir les missions de préparation, d'évaluation, de supervision et autres services est d'environ 500.000 Euro. Ceci nous donne un montant total de 1.1 millions d'Euro du coût des consultants.

- **Les ateliers et séminaires :** Des ateliers seront organisés sur l'harmonisation de la gestion de la connaissance et de l'information aussi bien que sur le suivi et l'évaluation. En outre il est envisagé d'organiser au moins deux ateliers destinés à développer les consensus sur les bassins fluviaux impliquant les OBF et CER. Il est prévu que 4 ateliers régionaux d'harmonisation sur le développement de consensus soient organisés pour un montant de 85.000 Euro par atelier ce qui donnera un montant total de 340.000 Euro. Deux ateliers seront organisés pour la GRET impliquant les OBF pour un coût estimatif de 55.000 Euro par atelier. Le total est de 450.000 Euro pour cette activité.
- **Les réunions du Conseil de direction :** Deux réunions du Conseil de direction seront organisées au cours de l'année 2006 au coût estimatif de 50.000 Euro par réunion, ce qui donne un montant total de 100.000 Euro. La prochaine réunion se tiendra au Caire avec pour ordre du jour la mobilisation de ressource (dont une réunion avec les Fonds Arabes), et la deuxième réunion aura lieu en octobre pour revoir le progrès d'exécution et la mise à jour du programme quinquennal, la revue du programme et budget 2007.
- **Mobilisation de ressources :** Des missions seront entreprises par le Président et des membres du Conseil de direction pour la mobilisation de ressources pour la FAE. Ceci inclura des missions de consultation avec AMCOW et des missions auprès des pays donateurs pour plaider l'appui financier à la FAE. Le montant total de ces coûts est estimé à 50.000 Euro.

3.3 RESSOURCES DISPONIBLES

3.3.1 Les besoins totaux de financement du programme et des dépenses administratives (Missions et consultants) pour 2006 sont estimés à 35 millions Euro (programme : 33 millions d'Euro et dépenses administratives: 2 millions d'Euro). Ce montant total correspond au fonds prévu pour être disponible en 2006. Le tableau des engagements de financement et de paiement est donné dans le tableau 3 ci-après :

Tableau 3 : Etat d'engagements de ressource et de paiements (million d'Euros)

Donateur	Engagements de Ressource			Modalités de paiement				
	Montant (million)	Taux de change à l'Euro ²	Montant en Euro	Période de Paiement	Montant payé	Montant Prévu pour 2005	Estimé 2006	Total à fin 2006
EU	Euro 20.0		20.00	2 ans			10.00	10.00
Canada	Can \$ 20.0	1.47	13.63	3 ans	6.81		3.41	10.22

² Le taux de change utilisé est celui de juin 2005 fournit par le département de la trésorerie de la BAD (Le montant à date de valeur est utilisé pour les montants payés)

Norvège	NOK 30.0	7.92	3.79	3 ans	1.27		1.20	2.40
La Suède	SEK 45.0	9.45	4.76	3 ans	1.60		1.60	3.20
Danemark	DKK 40.0	7.45	5.37	5 ans		1.15	2.11	3.26
Autriche	Euro 0.10		0.10	1 an	0.10			0.10
France	Euro 12.0		12.00	5 ans		4.00	2.00	6.00
Total			59.65		9.78	5.15	20.32	35.18

4 HYPOTHESES, RISQUES ET MESURES D'ATTENUATION

4.1 HYPOTHESES DU PROGRAMME

4.1.1 LA FAE diffusera, vers la fin de 2005, toute sa documentation comprenant le programme indicatif au grand public aussi bien sur son site WEB qu'à travers des communications spécifiques avec les membres d'AMCOW et d'autres acteurs. On prévoit alors, que les demandes de financement viendraient des divers bénéficiaires potentiels du fonds de la FAE. Il est supposé qu'il y aura un intérêt suffisant soutenu par l'engagement et l'appropriation du programme par les bénéficiaires. On suppose également que les engagements financiers des donateurs envers la FAE seront payés avant la fin de l'année 2006, de même que le personnel complémentaire sera en place. Il y a des risques liés aux hypothèses de base pour mettre en oeuvre le programme 2006. Les risques principaux sont discutés avec des mesures d'atténuation dans des paragraphes suivants.

4.2 FINANCIER

4.2.1 Le risque financier principal lié à l'exécution du programme 2006 est que les donateurs ne payent pas ou retardent le paiement de leurs engagements à la FAE. Bien que ce risque soit petit, ses conséquences sont significatives et affecteront assurément l'accomplissement des objectifs de 2006 du programme. Pour atténuer ce risque la FAE soutiendra AMCOW et le Conseil de direction pour poursuivre pro-activement avec les donateurs les discussions requises pour que les engagements soient tenus en 2006. D'autre part, les activités devraient être mises en œuvre effectivement de façon satisfaisante pour gagner la confiance des donateurs.

4.3 INSTITUTIONNEL

4.3.1 Il y a le risque que la FAE n'ait pas dans le délai le complément de personnel pour entreprendre le programme. En raison du volume de travail qu'implique le programme, les conséquences seront significatives sur l'accomplissement des objectifs envisagés. Pour atténuer ce risque, la FAE poursuivra la mise en œuvre rapide des engagements de détachement d'experts par des donateurs, développera un rapport plus étroit avec le personnel des opérations de la BAD impliqué dans certaines des activités du programme, et recrutera les consultants à long terme pour soutenir les activités du programme.

5 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATION.

5.01 La Facilité africaine de l'eau a été créée par AMCOW et soutenue par les donateurs, pour attirer et utiliser efficacement des investissements accrus afin de réaliser les objectifs nationaux et régionaux de l'eau et de l'assainissement, en particulier ceux fixés par la Vision africaine de l'eau et les ODM. Il y a une grande attente de toutes les parties prenantes et un besoin que les affaires démarrent aussi rapidement que possible.

5.02 Malgré le retard initial dans la mise en place de la Facilité après l'approbation des Gouverneurs en mai 2004 de l'Instrument, la Banque a fait ces derniers mois des progrès importants dans l'établissement de la Facilité africaine de l'eau. Les étapes importantes principales ont été réalisées. Le personnel permanent a été mis en place, le Conseil a approuvé les procédures opérationnelles, le Conseil de direction de la Facilité a approuvé le programme quinquennal de la Facilité. Les conditions sont réunies pour commencer des opérations dans les pays africains. Le budget actuel, si approuvé, permettra de commencer l'exécution du programme quinquennal en 2006.

5.03 Le Conseil d'administration est invité à noter le programme indicatif de financement et à approuver le budget administratif 2006 de la FAE de 2 millions d'Euro, destiné à l'exécution de ce programme.

ANNEXE 1 : PROGRES DANS L'ACCOMPLISSEMENT DES OBJECTIFS ET CIBLES DU PROGRAMME 2006

Composantes	Résultats et Indicateurs de performance	CIBLES				
		1er Trim.	2è trim.	3è trim.	4è trim.	Total
Exécution de la GIRE						
Systèmes de l'information et de la connaissance	Évaluations de situation		Tous les pays en juin			
	Stratégie de communication et site Web fonctionnel				En novembre	
	Nombre de pays soutenus pour établir ou renforcer des systèmes			1	2	3
Suivi et évaluation	Évaluations de situation		Tous les pays en juin			
	Nombre de pays avec les systèmes renforcés ou nouvellement établis de M&E		1	2	2	5
	Accord régional sur les indicateurs et les méthodes du S&E national				En décembre	
Développement et réformes de politique	Nombre de politiques de GIRE évaluées		Tous les pays en juin			
	Nombre de pays soutenus pour développer des politiques de GIRE				3	3
Planification et mise en œuvre	Nombre de pays soutenus pour préparer des stratégies, des plans d'action et des programmes				3	3
Gestion de Ressource en eau transfrontalière (GRET)						
Systèmes de l'information et de la connaissance	Évaluation des systèmes de l'information et de la connaissance des OBF				En octobre	
	Appui à l'établissement des systèmes d'information des OBF				1	1
Suivi et évaluation	Accord des OBF sur les indicateurs de suivi				En décembre	
	Nombre de OBF soutenus pour développer des systèmes de S&E				3	3

Composantes	Résultats et Indicateurs de performance	CIBLES				
		1er Trim.	2è trim.	3è trim.	4è trim.	Total
Gestion de Ressource en eau transfrontalière (GRET) suite						
Coopération et des développements accords-cadres	Nombre des bassins de fleuve avec les visions partagées et des cadres de coopérations développés				3	3
	Nombre des bassins de fleuve avec un début de développement				1	1
Planification et développement	Programmes régionaux développés				1	1
	Nombre des plans de développement de bassin préparés				1	1
Investissement						
Préparation de Programme/Project	Programmes d'adduction d'eau potable et d'assainissement en zones rurales			1	2	3
	Projets de petite taille		4	6	10	20
Investissements directs	Projets de petite taille			5	10	15